



COMMUNIQUE DE PRESSE

10 janvier 2024,

CONCOURS DES DÉCIBELS D'OR 2024 19ème ÉDITION

LE PALMARÈS

5 CATÉGORIES, 5 DÉCIBELS D'OR, 10 PRIMÉS ET 2 MENTIONS SPÉCIALES

Créé en 1991 par le Conseil National du Bruit (CNB), le concours des Décibels d'Or récompense les industriels, élus, enseignants, concepteurs, représentants d'associations, chercheurs, français et européens, faisant preuve de réalisations innovantes ou remarquables en matière d'amélioration de l'environnement sonore.

Cette année, le jury présidé par le président du CNB, Robin REDA, a retenu 15 nommés dans les 5 catégories du concours, et a délivré deux mentions spéciales.

Le 10 janvier 2024, Robin REDA a remis les trophées aux lauréats, en présence de Christophe BECHU, ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Catégorie Villes et territoires

1 lauréat, 2 primés

La Mairie du 17e arrondissement de la Ville de Paris est récompensée par un prix des Décibels d'Or pour la mise en place d'un **Comité local de lutte contre le bruit**, qui réunit acteurs institutionnels et représentants d'associations d'habitants impactés par le bruit pour s'inscrire dans une démarche complète de diminution des nuisances sonores.

La communauté d'agglomération du Puy En Velay est primée pour sa campagne de **sensibilisation et d'information, sur les nuisances sonores en crèche**. Cette démarche vise à rendre les professionnels et les parents, mais aussi les enfants, acteurs de la réduction des sources sonores nuisibles.

La Métropole Nice Côte d'Azur est primée pour sa politique de **lutte contre le bruit dans les cantines avec afficheurs pédagogiques communicants**. Elle a proposé à cinq écoles pilotes de tester des prototypes d'afficheurs pédagogiques de bruit dans les cantines, ainsi qu'une formation spécifique.

Catégorie Santé, environnement et travail

1 lauréat, 2 primés, 1 mention spéciale

La start-up **Quiet** est récompensée par un prix des Décibels d'Or pour sa **vaisselle silencieuse** à destination de la restauration collective.

La **Fédération Française du Bâtiment (FFB)** est primée pour le kit pédagogique **le 1/4 d'heure bruit de chantier**, permettant à ses entreprises adhérentes de sensibiliser leurs compagnons et conducteurs de travaux aux risques générés par le bruit sur les chantiers et rappeler les bonnes pratiques à adopter.

L'entreprise **Greenov** est primée pour le **SubSea Quieter**, un système d'atténuation du bruit destiné à être utilisé par les entreprises du BTP et les opérateurs en charge de l'installation des éoliennes en mer.

Les élèves du **Lycée professionnel Joseph Constant** reçoivent une mention spéciale pour la création d'une **cloison à ossature bois** pour limiter le bruit occasionné par le système d'aspiration centralisé des poussières dans l'atelier d'ébénisterie.

Catégorie Équipements, méthodes et outils

1 lauréat, 2 primés

L'entreprise **Alliantech** est récompensée par un prix des Décibels d'Or pour le **sonomètre Atomic-1**, permettant de transformer un smartphone en un sonomètre de Classe 1, peu encombrant, facile d'utilisation, et destinée aussi bien aux professionnels qu'aux profanes.

L'entreprise **L-Acoustics** est primée pour l'**enceinte innovante L2** à directivité contrôlée, conçue pour les festivals et salles de concert. Par son contrôle horizontal et vertical ainsi qu'une conception nativement cardioïde, ce système réduit la pollution sonore en dehors des zones d'audience.

L'entreprise **Renault** est primée pour sa **méthode d'évaluation de l'acoustique de la chaussée**, permettant d'estimer, par le simple roulage d'une voiture, les caractéristiques acoustiques de la route, paramètre généralement inconnu mais critique pour le bruit, et également pour la consommation énergétique.

Catégorie Matériaux acoustiques et systèmes constructifs

1 lauréat, 2 primés

La **Société de profilage du Poitou (SPP)** est récompensée par un prix des Décibels d'Or pour le **montant ID4 (ossature métallique)** déjà doublé qui s'éclisse avec lui-même, grâce à sa forme spécifiquement étudiée.

L'entreprise **4Silence** est primée pour ses **solutions par diffraction**, proposées dans trois produits innovants, discrets (écrans bas qui permettent notamment de préserver la vue) mais surtout efficaces pour réduire le bruit de roulement des voitures et des trains.

L'entreprise **Isocab by Kingspan** est primée pour les **panneaux sandwich Decaroc Acoustique Design**, spécialement conçus pour absorber ou bloquer les ondes sonores indésirables, réduisant ainsi les niveaux de bruit et améliorant la qualité sonore des espaces.

Catégorie Recherche

1 lauréat, 2 primés, 1 mention spéciale

L'**UMRESTTE (Université Gustave Eiffel)** est récompensée par un prix des Décibels d'Or pour le **programme de recherche DEBATS**, dont l'objectif est d'évaluer les effets de l'exposition au bruit des avions sur la santé des riverains d'aéroports.

L'association **Bruitparif** est primée pour son **radar sonore Hydre**, un radar sonore à visée de contrôle sanction des émissions sonores des véhicules en conditions réelles de circulation.

Le bureau d'étude en acoustique **LASA** est primé pour sa **R&D sur des ouvrants de ventilation naturelle (OVNA)**. Objectif : ne plus devoir choisir entre avoir trop chaud ou avoir trop de bruit!

La deeptech **VIBISCUS** reçoit une mention spéciale pour sa **technologie Vibiscus**. Son secret réside dans un algorithme capable de faire vibrer des haut-parleurs pour les rendre absorbants, tels des amortisseurs à bruit.

A Paris,
Le 10 janvier 2024